

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 02 MARS 2023

Délibération n°2023-03-04

L'an deux mille vingt-trois et le 2 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 29
- Nombre de votants : 33
- Date de la convocation : 23 février 2023

Objet : Culture - Cinéma : Tarifs 2023

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD (<i>Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN (<i>Pouvoir Mme Christelle MARCHAL</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON (<i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i>), M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET (<i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i>) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY (<i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i>) -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL (<i>Pouvoir à M. Thomas PUTMAN</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL, Mme Martine JAROUSSE (<i>Pouvoir à Mme Agnès VORON</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.
------------	----------------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230302-2023_03_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023

M. le Vice-Président explique que pour faire suite à une évolution des tarifs, de 4 € à 5 € pour les opérations nationales Le Printemps du Cinéma (mois de mars) et de La Fête du Cinéma (mois de juillet), il convient de mettre à jour les tarifs pratiqués au CinéPilat (hors majoration pour les films en 3D, séances spéciales et prestations complémentaires).

NOM DU TARIF	MONTANT	REMARQUES – Conditions d'application
TARIF PLEIN	6.50 €	
TARIF RÉDUIT	5.50 €	- Moins de 18 ans, lycéens, apprentis, étudiants - Demandeurs d'emploi - Pour tous, tous les jeudis (sauf fériés) - <i>Pour certaines séances, court ou moyen métrages</i> - <i>Séances particulières en partenariat avec un évènement (Festival) ou une structure intercommunale ou associative</i> - <i>Porteurs de la carte volontaire service civique</i>
TARIF RÉDUIT ACCOMPAGNATEURS SÉANCES JEUNES PUBLIC	5.00 €	Séances de – de 50 mn.
TARIF ENFANT (-14 ans) TARIF ENFANT GROUPE	4.00 €	Groupe : Centres de loisirs
TARIF ABONNÉS	5.30 €	Vendus par Carte Abo 10 places : 53 € Vendus par Carte Abo 6 places : 31.80 € + 1 € à la création de la carte rechargeable Places valables 1 an
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	- Soirées avec plusieurs films (deux films ou plus) - Séances spéciales Pas de limitation en nombre/an
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	
TARIF HORS FILM	12.00 €	
TARIF CE	5.20 €	Carnet 10 tickets CE vendu à 52 € par la CCPR
PASS RÉGION	5.00 €	
PASS RÉGION +	7.00 €	
CINE CHÈQUES	5.50 €	
CHÈQUE GRAC	5.00 € / 5.20 €	
TARIF GROUPE	4.30 €	- Groupe de 10 personnes minimum - Séances Séniors
SÉANCE SCOLAIRE Hors dispositifs nationaux	3.30 €	
SCOLAIRE Pass'culture - Hors dispositifs nationaux	3.30 €	
SÉANCE SCOLAIRE Dispositifs scolaires	2.50 €	Collège/École/Maternelle au Cinéma
CINÉ-GOÛTER	5.10 €	
SUPPLÉMENT 3D	+1.50 €	

042-244200895-20230302-2023_03_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023

NOM DU TARIF	MONTANT	REMARQUES – Conditions d'application
GRATUIT	0.00 €	Cartes professionnelles, cartes presse, invitation distributeurs, chèques GRAC gratuits, Intervenants cinéma, accompagnateurs groupe (1 pour 10 payants)
<u>VENTE AFFICHES</u> Grande affiche récente Petite affiche récente Grande affiche (+ de 2 ans) Petite affiche (+ de 2 ans)	6.00 € 4.00 € 3.00 € 2.00 €	
<u>Vente d'encarts publicitaires</u>	260.00 € HT	L'encart
<u>Tarif spécial dans le cadre de festival</u>	4.00 € 3.50 € 4.00 € 4.00 €	Festival Télérama Festival Télérama enfants Printemps du Cinéma Fête du Cinéma
<u>Tarif exceptionnel</u>	8 €	

Également, afin d'améliorer le service et répondre à la demande du public, il est proposé d'ajouter la possibilité de recharger une carte d'abonnement CinéPilat en ligne via TicketingCiné (prestataire du cinéma pour la vente en ligne).

TARIFS WEB « Vente à distance » utilisés

- Tarif plein web : 6.50 €
- Tarif réduit web / jeudi : 5.50 €
- Tarif – 14 ans web : 4 €
- Recharge carte abonnement : 10 places : 53 € / 6 places : 31.80 €

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ces nouveaux tarifs et d'ajouter la possibilité de recharger une carte d'abonnement CinéPilat en ligne via TicketingCiné (prestataire du cinéma pour la vente en ligne).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve ces nouveaux tarifs,
- ajoute la possibilité de recharger une carte d'abonnement CinéPilat en ligne via TicketingCiné (prestataire du cinéma pour la vente en ligne)..

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Hervé BLANC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230302-2023_03_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230302-2023_03_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023